

La séparation des pouvoir est une relique philosophique...

Par **Louise**, le 31/10/2011 à 15:19

Bonjour,

J'ai un commentaire à faire, qui est le suivant: "La séparation des pouvoirs est une relique philosophique que même le droit constitutionnel a du mal à analyser". M Giroud.

En fait je ne sais pas comment interpréter "relique philosophique". Du coup ça me bloque!
J'ai fais quelques recherches mais ça n'a rien donné... même en demandant autour de moi, on n'a pas trop su m'éclairer.

Si jamais quelqu'un a une idée, je suis preneuse !

Merci par avance.

Par **Camille**, le 31/10/2011 à 16:04

Bonjour,

Giroud ? Le footballeur ?

http://fr.wikipedia.org/wiki/Olivier_Giroud

Ou le mari de Françoise ?

[smile3]

[citation]En fait je ne sais pas comment interpréter "relique philosophique".[/citation]

Relique philosophique : vieille théorie de philosophie poussiéreuse, datant de l'époque des Lumières, et qui n'est plus d'actualité aujourd'hui que pour se faire plaisir et briller dans les salons mondains"

(selon le Petit Camille Illustré, "Je parsème à tous vents")(et selon M. Giroud, donc)

[smile4]